



AC ! Agir ensemble contre le Chômage !

21^{er} rue Voltaire 75011 Paris

Tél. : 01 73 71 33 07- contact@ac-chomage.org - <http://www.ac-chomage.org>

- Communiqué de presse -

RSA : Le gouvernement confirme la discrimination par l'âge envers les jeunes de -25ans

[24 mois sur 36], telle est la durée d'emploi à temps plein exigée des -25 ans pour percevoir le misérable RSA, Revenu Social d'Activité.

Cette condition nouvelle, fixée par le décret du 25 août 2010¹, est inatteignable, drastique, elle demeure un élément discriminatoire. Elle constitue actuellement la principale non-réponse gouvernementale au sort des chômeur-es et précaires de -25ans sans revenu, en « fin de droits » ou *normativement* non indemnisés.

L'inscription à Pôle Emploi devient inutile, c'est bon pour le chiffre du chômage.

Qui parlerait alors de génération sacrifiée ???

La publication de ce décret s'inscrit dans la séquence ouverte par la Délibération de la HALDE du 20 octobre 2008, saisie par le GISTI sur les menaces de discriminations portées par le projet de loi RSA. La Haute autorité confirma le danger pour les moins de 25 ans et certaines catégories d'immigrés, et interpella le gouvernement.

Sans répondre, celui-ci fit voter en décembre le texte en l'état, et créa quelques mois plus tard la *Commission sur la politique de la jeunesse*, présidée par Martin HIRSCH, qui présenta en juillet 2009 un rapport, le *Livret vert sur la jeunesse*.

Le 29 septembre suivant, SARKOZY lui-même prétendait lever « l'injustice » frappant les jeunes, pour l'anniversaire du vote de sa loi RSA...

Juridiquement², le Tribunal Administratif aura donc à se prononcer sur la permanence de la *discrimination par l'âge* qui de toute évidence va priver les plus jeunes salarié-es du droit constitutionnel à un revenu de remplacement.

Socialement, cette mesure de diversion ne changera quasiment rien au scandale du chômage non indemnisé, plus vaste que celui des seul-es « fin de droits » et dont les jeunes précaires payent durement le coût : 2% des jeunes seraient « sauvé-es » !

La coordination des collectifs AC ! appelle à la mobilisation la plus large pour gagner ensemble l'indemnisation de toutes les formes de chômages et de précarité, la garantie pour toutes et tous d'un revenu personnel en aucun cas inférieur au SMIC mensuel, la continuité des droits sociaux dont celui à une retraite digne, le libre choix de son emploi et de sa formation !

Paris, le 26 août 2010

Contact presse :

- Alain MARCU : 06 13 93 48 79

¹ Journal officiel du 26 août 2010

² Dossier « *RSA : Agir ensemble contre la DISCRIMINATION PAR L'AGE qui frappe les jeunes de -25ans* » sur <http://www.ac-chomage.org/spip.php?rubrique231>